

ASSOCIATION FRENCH LINE

Des docks Vauban à Internet

Création d'un espace permanent d'expositions dans les docks Vauban, ouverture d'un site sur Internet : plusieurs décisions importantes ont été prises, lors du dernier Conseil d'administration de l'association French Line.

Cette réunion, présidée par Eric Guily, s'est tenue en présence d'Antoine Rufenacht, président du Conseil régional et maire du Havre. Le Conseil a approuvé le principe de la participation de l'association à un espace d'expositions de ses collections, de celles de la Ville du Havre et du Musée maritime et portuaire dans l'ensemble architectural exceptionnel des docks Vauban. La consultation à distance des fonds, archives, pho-

tos et films de l'association, est également prévue. L'objectif est d'ouvrir ce nouveau lieu d'expositions et de consultations d'ici la fin septembre 1997.

Pour la Ville du Havre, ce lieu d'expositions préfigure le futur espace maritime et portuaire qu'elle souhaite créer. Annick Faury, en qualité de représentante du Conseil régional de Haute-Normandie, a indiqué que celui-ci participerait au financement des investissements nécessaires à l'ouverture au public des docks Vauban et à l'exposition des collections. D'autres collectivités devraient être associées, à commencer par le Conseil général avec lequel des discussions sont en cours et l'Etat via la Direction régionale des affaires culturelles.

Le Conseil d'administration a arrêté le principe de deux expositions temporaires, organisées chaque année pour animer cet espace et contribuer à son suc-

cès, tant auprès des Havrais que des visiteurs de l'extérieur.

Jouer la carte internationale

French Line devrait par ailleurs ouvrir prochainement un site sur Internet afin de permettre un accès à l'ensemble des fonds traités et de communiquer à l'échelle internationale sur la vie de l'association et sur ses projets. L'objectif de cette présence sur Internet est double. « *Y figurera l'activité au jour le jour de l'association et surtout le côté pratique avec l'accès aux différents fonds de French Line : photos, papier, films...* » annonce Marie-Anne Belin. « *Nous faisons le pari d'être prêts pour la fin 1997, ce qui demande beaucoup de travail. Il faut concevoir toutes les liaisons sur chacun des fonds, harmoniser les mots-clefs* » ajoute la secrétaire générale de French Line.

Dans cette perspective, les partenariats engagés à la création de l'association pour la mise en valeur de ses fonds - objets avec la Ville du Havre, iconographies avec la société Edimedia et l'Institut régional de l'image et du son, archives avec la direction des Archives de France et marques avec plu-



French Line promet l'ouverture d'un lieu d'exposition et de consultation avant la fin de l'année dans la partie des docks Vauban dévolue au Musée maritime

sieurs licenciés dans des domaines très variés (plaques émaillées, affiches, tableaux, vins fins, cafés...) - se poursuivent.

La CGM et la SNCM - deux sociétés qui sont membres fondateurs de l'association - ont confirmé leur soutien financier pour l'exercice 1997, et le

Conseil d'administration a approuvé le budget de l'association. Il reste à attendre la confirmation ultérieure des différents concours des collectivités locales. Le président Guily et l'équipe dirigeante de l'association comptent beaucoup sur la mobilisation des hommes, des bénévoles qui contribuent à la

mise en valeur de ses fonds. L'association comptait 539 sociétaires l'an dernier. L'objectif est d'en doubler le nombre cette année pour un rayonnement accru de la mémoire maritime.

Marseille dans l'action

La cité phocéenne doit faire l'objet d'attentions particulières cette année, de la part de l'association French Line. Le premier port de France, berceau des Messageries Maritimes et de la Transat du Midi, accueillera une exposition à l'occasion d'une croisière thématique, organisée des avril prochain en Méditerranée avec la SNCM, membre fondateur de French Line.